

Luxembourg, le 1^e octobre 2025

Groupe de travail MAE-ONGD

Réunion du 7 octobre 2025 à 14h00 au MAE

Compte-rendu

Participation :

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (**MAE**) :

- M. Georges Ternes, Directeur de la Coopération et de l'Action humanitaire
- M. Thomas Barbancey, Directeur adjoint de la Coopération et de l'Action humanitaire
- Mme. Virginie Gilbert, Desk ONGD
- Mme. Patricia Lopes, Desk ONGD
- Mme Carole Rukavina, Desk ONGD
- M. Jean Damy, Desk ONGD

Pour les ONGD :

- Mme. Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD
- Mme. Isabelle Jourdain, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Luc Siebenaller, Cercle de Coopération des ONGD
- Mme. Véronique Weis, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD
- M. François-Xavier Dupret, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Remi Fabbri, Croix-Rouge luxembourgeoise
- Mme. Delphine Dethier, Cercle de Coopération des ONGD
- M. Frédéric Hauptert, CARE Luxembourg
- M. Thomas Kauffmann, Médecins Sans Frontières
- Mme. Aude Ehlinger, ASTM
- Mme. Geneviève Krol, Fairtrade Lëtzebuerg

1. Approbation de l'ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour après ajout de différents éléments au point divers.

2. Projets Sud 2025-2 : Etat des lieux

Lors de l'appel à propositions 2025-2, le MAE a reçu 22 demandes de cofinancement couvrant 17 pays et provenant de 21 ONGD différentes. Ces demandes comprennent à la fois de nouveaux projets et des phases suivantes de projets déjà entamés. Il s'agit de projets dans des secteurs divers tels que le développement agricole, l'éducation, les soins et services de santé de base, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ou encore les droits de la personne. Le montant du budget part MAE s'élève à 6.477.705,91 €, tandis que le budget total s'élève à 8.629.600,82 €.

L'analyse des dossiers est en cours.

3. Agrément MAE : Etat des lieux

En 2025, 8 ONGD agréées sont concernées par la procédure de renouvellement de leur agrément ministériel pour la période 2026-2027. La demande de renouvellement doit être introduite tous les deux ans auprès du Ministère et, en cas d'avis favorable, l'agrément est accordé pour une durée de deux ans. Parmi ces 8 ONGD, 7 ont soumis une demande de renouvellement, dont trois dossiers étaient complets, tandis que quatre étaient incomplets et ont été régularisés par les ONGD concernées. L'analyse des demandes de renouvellement est en cours.

Une ONGD a pour sa part confirmé son intention de cesser ses activités et de les transférer à une entité non agréée, qui a introduit une demande d'agrément en cours d'analyse.

4. Révision des Conditions générales : ateliers participatifs

Tel qu'annoncé lors d'un précédent groupe de travail, le MAE travaille actuellement à la révision des conditions générales qui régissent les relations entre le MAE et les ONGD. Des consultants externes, appuyés par une experte en droit administratif, ont été sélectionnés pour mener cette revue.

Au cours de l'été, un sondage a été transmis aux ONGD afin de recueillir leurs idées et leurs retours. Ces propositions ont été analysées par le MAE afin d'alimenter la réflexion sur la révision des conditions générales.

Deux ateliers participatifs seront organisés au début du mois de novembre (4 & 5) pour aborder les différents points soulevés par les ONGD dans le cadre de la révision des conditions générales.

5. Evaluation du Cercle : atelier participatif

Le Cercle présente un état des lieux de l'évaluation en cours du Cercle de Coopération des ONGD, et informe de la tenue d'un atelier participatif le 27 octobre 2025 afin de recueillir les retours des ONGD.

6. Réforme ECM

i. Phase d'extension : appel à propositions

L'appel à propositions pour l'extension de 6 mois de la période de transition a été lancé le 22 septembre 2025, avec pour date limite le 31 octobre pour soumettre les Notes d'intention.

ii. Atelier du 23 septembre 2025 : feedback

Le CPT remercie les ONGD pour leur implication lors de l'atelier du 23 septembre 2025 qui a notamment permis de faire ressortir des questions pertinentes qui feront l'objet d'un FAQ. Environ 55 personnes ont

participé à cet atelier, un groupe composé de praticiens et de membres de conseils d'administration. Les ONGD sont encouragées à continuer à s'engager dans la réforme sectorielle.

iii. CSP et guide d'utilisation : diffusion

Il est proposé d'inclure le tableau de bord au CSP, mais de garder séparé le guide d'utilisation du tableau de bord, un document réservé aux ONGD du secteur qui participent à la mise en œuvre du CSP.

Le CSP est disponible sur le site internet du MAE.

iv. GT 3 : Finalisation de la structure de gouvernance provisoire

Le CPT informe que les travaux concernant le GT 3 sont en cours de finalisation. Il a été décidé qu'un maximum de 7 personnes siégeront au comité de pilotage du CSP. Ces personnes seront identifiées dans le cadre d'une élection organisée par le MAE à la fin du mois de mars 2026.

Une procédure sera mise en place pour formaliser l'adhésion des ONGD au CSP.

v. GT 4 : Modalités de financement

Le MAE n'ayant pas reçu d'information concernant le GT 4 en amont de la réunion, le CPT propose de retravailler le document et de reporter la discussion à une date ultérieure.

vi. Maison des ONGD

Le Cercle a soumis au MAE un document reprenant les critères proposés pour l'intégration de la Maison des ONGD. Le MAE intégrera ses propositions de révision dans le document et le soumettra au Cercle.

Le Cercle invite les ONGD intéressées à rejoindre la Maison des ONGD à se manifester auprès de l'équipe du Cercle.

vii. eduact.lu

Le MAE présente les résultats du sondage ayant permis de sélectionner le logo de [la plateforme eduact](#).

Les ONGD sont invitées à compléter leur profil sur la plateforme en y intégrant une page de présentation générale ainsi qu'une page dédiée à chacune des activités proposées. La date limite pour la complétion des profils est fixée au 10 octobre 2025.

Afin d'accompagner les ONGD dans la gestion de leur profil, le SCRIPT organisera plusieurs séances de questions-réponses. La participation à ces séances est facultative.

La mise en ligne de la plateforme est prévue pour le 15 octobre 2025. Elle sera suivie d'une conférence de presse conjointe du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le SCRIPT assurera le suivi statistique de l'utilisation de la plateforme. Les statistiques collectées seront présentées annuellement.

viii. Chronogramme : prochaines étapes

Les prochaines étapes et dates clés de la réforme sont passées en revue.

7. Points d'information

i. BNE Days : Save the date

En 2026, la 7^{ième} édition de la « Foire BNE » prendra une nouvelle forme. Pour la toute première fois, une semaine entièrement dédiée à l'Éducation au Développement Durable (EDD) sera organisée.

Cet événement est le fruit d’une collaboration entre le ministère de l’Environnement, du Climat et de la Biodiversité, l’IFEN, le SNJ, la Direction de la coopération au développement et de l’action humanitaire, ainsi que le SCRIPT.

Les BNE Days – « Bildung fir nohalteg Entwécklung erliefbar maachen » se tiendront du 16 au 20 mars 2026 et s’articuleront autour de trois piliers :

- BNE Networking (anciennement “Foire BNE”) : ONG, administrations, écoles, maisons relais et autres acteurs présenteront leurs projets en matière d’éducation au développement durable à travers des stands interactifs et des échanges thématiques enrichissants.
- BNE Training : des formations innovantes seront proposés aux enseignants et éducateurs, incluant des formats variés tels que des marches pédagogiques et des visites d’observation.
- BNE Youth (16–20 mars 2026) : tout au long de la semaine, des ateliers, visites, rallyes, expositions et défis seront organisés à travers le pays pour les enfants et les jeunes.

La campagne de promotion BNE Days débutera en novembre 2025 avec le lancement de vidéos de sensibilisation sur des thèmes clés liés à l’éducation au développement durable. En janvier 2026, les BNE Days seront officiellement annoncés. Les activités auront lieu du 16 au 20 mars et la campagne se clôturera par l’événement des BNE Awards les 8 et 9 juin 2026.

ii. Questionnaire RBA : date limite et impact d’un retard de soumission

Le MAE rappelle que le questionnaire RBA est transmis annuellement à l’ensemble des ONGD afin d’évaluer leur niveau de risque en matière de financement du terrorisme.

Il est constaté qu’un certain nombre d’ONGD n’ont pas retourné le questionnaire dans les délais impartis. À cet effet, un dernier rappel leur a été adressé, précisant que le document n’avait pas été reçu à temps et fixant une nouvelle échéance au 15 octobre 2025.

Le MAE souligne qu’à défaut de réception du questionnaire avant cette date, la catégorisation du risque de l’organisation concernée sera susceptible d’être revue à la hausse.

À ce jour, la quasi-totalité des questionnaires a été réceptionnée.

iii. Evaluation MAE : suivi de l’évaluation au Sénégal

Le MAE rappelle qu’une évaluation des sept ONGD actives au Sénégal a été réalisée en 2022-2023. Cette démarche s’inscrivait dans le cadre du dialogue établi avec les ONGD luxembourgeoises agréées et visait à renforcer l’apprentissage collectif et l’impact des programmes.

L’évaluation poursuivait un double objectif : identifier les bonnes pratiques et les pistes d’amélioration en matière d’interventions, de partenariats et de pilotage institutionnel, tout en formulant des recommandations opérationnelles, institutionnelles et stratégiques à l’intention des ONGD et du MAE. Réalisée à différents stades d’avancement des accords-cadres, elle a permis d’obtenir une vision transversale et constructive du secteur. Des recommandations spécifiques ont été formulées pour chacune des ONGD concernées.

Le MAE informe qu’une mission de suivi sera menée cette année pour vérifier la mise en œuvre effective des recommandations formulées et accompagner les organisations dans l’amélioration continue de leurs pratiques.

8. Actualité politique

Le Directeur de la Coopération et de l’Action humanitaire fait un point sur l’actualité en cours.

9. Divers

i. Les comptes-rendus des GT MAE/ONGD

Le MAE demande que le projet de compte-rendu du GT MAE/ONGD du 19 décembre 2024 soit envoyé dans les meilleurs délais.

ii. Les garanties des lignes de crédit ONGD

Le MAE rappelle que les subventions sont strictement liées à un projet ou programme spécifique, et que le versement des tranches est conditionné à la réalisation de certains livrables (rapports, audits, etc.).

iii. Report du prochain GT MAE/ONGD

En raison de conflits de calendrier, le GT MAE/ONGD du 5 décembre, est reporté au 17 décembre à 14h.

iv. Contact avec la presse

Un échange de vues est mené au sein du GT MAE/ONGD sur les modalités de communication à privilégier dans le cadre de la réforme.

v. Informations concernant la révision du Schéma ECM

Le MAE informe de la sélection des consultants qui travailleront à l'adaptation du schéma ECM à la réforme.